



assurance autonomie fonctionnement

Par **rehad**, le **02/02/2020** à **09:35**

Bonjour,

J'ai eu un grave accident de la route en 1993 et j'ai des vis aux genoux, à ma retraite j'ai pris une assurance autonomie en cas d'amplification de mon problème, ce qui se passe actuellement, j'ai beaucoup d'arthrose au genou et j'ai du mal à monter l'escalier intérieur de ma maison. J'ai fait appel à mon assurance autonomie qui sur leur contrat participe au financement d'un escalier mécanique, il me répond en m'adressant à un expert médical.

Merci de me conseiller.

Cordialement.

Par **morobar**, le **02/02/2020** à **16:00**

Bonjour,

Ce genre de contrat est assez restrictif et comporte plusieurs critères de mesure. Il est donc normal que la compagnie examine le dossier médical en vous adressant à un médecin expert.